

La Validation des Acquis de l'Expérience en quelques clics...

Informations sur la démarche VAE

Toutes les étapes de la démarche pour les diplômés de l'Education Nationale sont présentées lors d'une réunion d'information à laquelle il faut s'inscrire en ligne via le lien <https://vae.education.gouv.fr/academie/36>. Cette réunion est organisée au minimum une fois par mois et peut être suivie en présentiel ou en visioconférence.

Aujourd'hui, l'intégralité de la démarche se déroule en ligne via **2 applications informatiques** :

- **VAE EDUCATION** pour réaliser la démarche dans son intégralité (Livrets, documents administratifs ...)
- **Cyclades** pour vous inscrire sur le diplôme demandé à la session de votre choix (3 années possibles à partir de la date de la recevabilité)



Le livret 1 sur VAE. EDUCATION (<https://vae.education.gouv.fr>)

Le dépôt du livret 1 doit être fait le plus tôt possible dans la démarche après avoir :

- assisté à une Réunion Collective d'Information organisée par le DAVA
- été reçu lors d'un entretien individuel pour identifier le diplôme.

Lors du rendez-vous, un lien vers l'application « VAE EDUCATION » est envoyé sur la boîte mail communiquée lors de l'inscription à la réunion collective d'informations. Connectez-vous avec votre adresse mail et votre nouveau mot de passe à la place du provisoire pour remplir en ligne le livret 1. A celui-ci, devront être téléversés les documents suivants :

- Pièce d'identité valide au moment du jury (CNI, PASSEPORT)
- Documents justificatifs d'emploi (contrats de travail/avenants, fiches de salaire de décembre de l'année N-1 et la dernière reçue)
- Diplômes et/ou acquis déjà validés (relevé de notes d'une session antérieure)
- Formations suivies (Formation SST, R408 : travaux en hauteur, Caces...)

La recevabilité :

- autorise **la poursuite de la démarche** en rédigeant le livret 2,
- permet l'obtention d'un devis d'accompagnement,
- sera exigée pour **l'inscription à l'examen la première quinzaine du mois d'avril sur l'application Cyclades.**

*** les dates sont données à titre indicatif selon l'année de référence de la session 2025 et donc sous réserve de la confirmation du service des examens de la DEXCO : 26 61 70**

Du 1^{er} au 15 Avril : Inscription à l'examen et Dépôt du livret 2 sur : VAE EDUCATION & Cyclades

L'inscription à l'examen finalise la démarche de rédaction des dossiers.

Elle sera réalisée entre le **1^{er} et 15 avril 2026***, sur Cyclades, après avoir créé un compte en ligne <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>.

Des documents seront demandés pour procéder à cette inscription :

- Pièce d'identité valide au moment du jury (CNI, PASSEPORT)
- Recevabilité
- Livret 1 en PDF
- Référentiel du diplôme (= Référentiel de compétences)
- Confirmation de l'inscription signée
- Attestation obligatoire pour certains diplômes
- Version numérique en PDF du livret 2 (avec 1 seul dossier (livret 2 + annexes))

Le livret 2 devra être **téléversé aussi sur votre compte « VAE EDUCATION »** (<https://vae.education.gouv.fr>) qui aura été activé lors du 1^{er} entretien.

Attention, il est possible que vous rencontriez des difficultés pour le téléversement du L2 si celui-ci est trop gros vous pouvez réduire le fichier PDF en utilisant le logiciel SMALLPDF.COM. La première réduction est gratuite.

Ce double dépôt devra être effectué **au plus tard le 15 avril 2026* à 15h30.**

L'entretien avec le jury

L'inscription définitive sera matérialisée par la convocation à l'examen, l'information sera transmise par mail en juin 2025 et consultable dans votre espace Cyclades.

**Les entretiens VAE se dérouleront
en juillet 2026*.**

*** les dates sont données à titre indicatif selon l'année de référence de la session 2025 et donc sous réserve de la confirmation du service des examens de la DEXCO : 26 61 70**



LE CALENDRIER PREVISIONNEL SESSION JUILLET 2026*

Pour les diplômés présents en Nouvelle-Calédonie

Livret 1

Livret 2 : dépôt avant le 15 avril 2026*

Examen : juillet 2026*

Inscription à l'examen en ligne du 1^{er} au 15 avril
L2 à déposer en ligne sur
VAE EDUCATION & Cyclades

Accueil- Information

Accompagnement

Entretien

Inscription obligatoire à une RCI via www.francevae.fr
(1 réunion par mois)

RDV individuel, obligatoire, grâce à l'envoi de la fiche "étude personnalisée"

Rédaction du livret 1 en ligne sur FRANCE VAE après la création du compte, réalisée lors du RDV

Transmission de l'avis de la commission de recevabilité du Livret 1

Accompagnement "Méthodologique"

Accompagnement "Expert"

Préparation à l'oral

Commissions

Communication des résultats sur [publinet
www.ac-noumea.nc](http://publinet.www.ac-noumea.nc)
Remise des Diplômes

* Les dates sont données à titre indicatif selon l'année de référence de la session 2025 et donc sous réserve de la confirmation du service des examens de la DEXCO : 26 61 70

DAVA, Bureau 220, 2^e étage de l'Immeuble du Vice-Rectorat, 22 rue Jean-Baptiste Dezarnaulds : <https://g.co/kgs/XUT1nT7> - BP G4 98848 NOUMEA Cedex - Tél : 26 62 30

